

CRÉATION ET ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ DES MODES ACTIFS ET DE LA GLISSE URBAINE SUR LES ZAC D'ENOVA LABÈGE ET DU PARC TECHNOLOGIQUE DU CANAL

OBJECTIFS

- Recueillir l'expertise d'usage des salariés des parcs d'activités en matière de mobilité active;
- Co-construire un plan d'actions pour répondre aux enjeux soulevés, pérenniser cette communauté;
- Inciter à l'usage des modes actifs et ainsi permettre la diminution des concentrations en polluants par la diminution de l'usage des véhicules individuels.

Document Source

Feuille de route 2018 - Action 40 (liée à l'action B4 du PPA)

Secteur concerné

Mobilité - Transports (Mobilité active)

Public concerné

Les salariés des zones d'activité Enova à Labège et Parc technologique du Canal à Ramonville St Agne

Pilote(s) de l'action



Service Transports et déplacements du Sicoval

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

La création de la communauté des modes actifs (CMA) est intervenue dans le cadre d'une étude commandée par le Sicoval dont l'objectif principal était d'étudier des scénarios de déploiement de services vélos permettant d'opérer un report modal significatif vers les modes actifs en accès aux zones d'activités depuis les communes proches et pour les déplacements internes. Cette étude est cohérente avec le Projet Mobilités 2020-2025-2030 porté par Tisséo-Collectivités et les diverses orientations d'aménagement des parcs d'activités.

3 réunions de la communauté sont d'ores et déjà prévues :

- Composition et définition du cadre de travail / Définition des enjeux. La communauté est composée de référents d'entreprises et d'élus des communes proches. Elle est présidée par G. Bolet Vice-Président chargé de la Transition écologique et de la mobilité durable et A. Lafon, Vice-Président chargé des Transports et Déplacements.
- Co-construction du Plan d'actions de la Communauté et présentation aux instances du Sicoval.
- Réponse du Sicoval et planification des actions en lien avec les partenaires concernés.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- Lancement mi-septembre 2017, définition du plan d'actions prévu en mai 2018.
- Pérennisation de la communauté avec une fréquence à définir pour le suivi des actions.

Partenaires associés

Etat



MOYENS MIS EN OEUVRE

Dispositif TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte).

FINANCEMENT

Estimation du coût global

Création de la communauté et 3 réunions sont intégrées dans une étude de développement des modes actifs conduite par l'Arpe pour le Sicoval pour un montant de 35250 € HT.

Partenaires financiers

Etude co-financée par l'Etat à 80% (dispositif TEPCV)

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

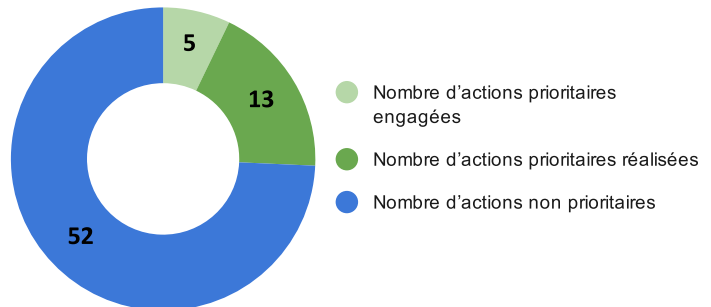
Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de contributions :

- Création de la CMA Sud : 1 réunion de mobilisation en 2020

Nombre d'actions mises en oeuvre à la suite de cette co-construction



Commentaire général sur l'action et son avancement

Action terminée

L'action est déployée avec une Communauté qui travaille aujourd'hui sur un programme d'action détaillé. En 2019, l'ensemble des actions prioritaires sont engagées et 72% sont réalisées.

La poursuite de l'animation et du programme de la CMA est proposé dans un cadre plus large construit autour d'un appel à projets de l'Ademe « Vélos et Territoires », nommé « Accompagnement au Développement des Mobilités Actives en Sicoval » (ADMAS). Ce projet constitue une nouvelle action de la Feuille de route, il s'agit de l'action 59.